

# ATOOUT FRANCE

## FORMATION PRESENTIELLE

Jeudi 16 et vendredi 17 janvier,  
de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

### **Formation Tourisme et Handicap à l'attention des conseillers en séjour des Offices de Tourisme et plus largement de toute personne en charge de l'accueil de publics et de visiteurs**

**Formatrice : Annette Masson, Présidente de l'Association Tourisme & Handicaps**

#### **Objectifs**

- Appréhender les quatre principales familles de déficiences et les différents critères à mettre en œuvre pour obtenir le label Tourisme et Handicap,
- Apprendre à procéder au recensement de l'offre accessible de votre territoire,
- Apprendre à organiser votre espace d'accueil et à présenter l'offre adaptée de votre territoire (forme : police, contraste...)

#### **Compétences acquises à l'issue de la formation**

A l'issue de la formation, les collaborateurs référents Tourisme et Handicaps doivent :

- connaître les quatre principales familles de déficiences et comprendre les différents critères à mettre en œuvre pour obtenir le label Tourisme et Handicap,
- être capable de procéder au recensement de l'offre accessible de son territoire et organiser son espace d'accueil,
- être en capacité de présenter l'offre adaptée de son territoire.

#### **Public attendu**

Cette formation s'adresse aux collaborateurs des Offices de Tourisme, conseillers en séjour, référents Tourisme et Handicap, et plus largement à toute personne en charge de l'accueil de visiteurs et de publics.

#### **Outils et méthodes pédagogiques**

Le temps de formation sera partagé entre apports théoriques et mise en situation, tours de table et échanges d'expériences.

#### **Moyens techniques**

La formation se déroule dans une salle de réunion située au 200/216, rue Raymond Losserand, Immeuble Le Jour, à Paris 14<sup>e</sup>. La salle est équipée de tables et chaises, paperboard, d'un système de diffusion du support de la formation et d'un accès internet wifi.

\*Atout France se réserve le droit de modifier le format (présentiel ou à distance) de ces formations, ainsi que leur date.

Document établi le 26/09/2024



# ATOOUT FRANCE

## FORMATION PRESENTIELLE

Jeudi 16 et vendredi 17 janvier,  
de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

### Méthode d'évaluation et suivi de l'exécution de la formation

- Un questionnaire d'évaluation des compétences et recueil de besoins est complété par les participants en amont de la formation,
- A l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation des acquis est complété par les participants ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

### Support et attestation

Un support de stage et une attestation seront remis à chaque participant à l'issue de la formation. L'attestation sera conforme aux exigences du label dans le cadre de la labellisation d'un Office de Tourisme.

**Durée** : 14 heures

**Déjeuner** : il se déroule au restaurant d'entreprises de l'immeuble Le Jour. Il réunira les participants et la formatrice. Le coût du déjeuner est inclus dans celui de la formation.



**Votre formatrice** : **Annette Masson** est la Présidente de l'association Tourisme et Handicaps.

Annette Masson est engagée depuis près de 20 ans à mobiliser les acteurs du tourisme pour rendre accessible les activités de vacances et de loisirs aux personnes en situation de handicap. Créatrice et présidente de l'Association Tourisme & Handicaps, Annette Masson a participé à la création et au développement des marques d'Etat *Tourisme & Handicap* et *Destinations d'Excellence* (anciennement *Destination pour tous*).

**Accessibilité** : en cas de mobilité réduite d'un inscrit, nécessitant une adaptation particulière de la formation, Atout France vous remercie de bien vouloir lui signaler, par mail avant **jeudi 9 janvier 2025**, à [isabelle.chevassut@atout-france.fr](mailto:isabelle.chevassut@atout-france.fr) ou [christelle.leroy@atout-france.fr](mailto:christelle.leroy@atout-france.fr) afin de lui permettre de mettre en place les dispositions nécessaires.

La formation *Tourisme et Handicap à l'attention des conseillers en séjour des Offices de Tourisme*, des jeudi 16 et vendredi 17 janvier, se déroulera en présentiel.

# ATOOUT FRANCE

## FORMATION PRESENTIELLE

Jeudi 16 et vendredi 17 janvier,  
de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

### Programme détaillé de la formation

**Jeudi 16 janvier**

#### 09h00 Début de la formation

- Le contexte : clientèle, définitions,
- Le Label Tourisme & Handicap : pourquoi, comment ?
- Le Label Destinations d'Excellence : pourquoi, comment ?

#### 12h30-13h30 Déjeuner

- Le recensement de l'offre de son territoire : méthode et contenu
- La déficience auditive
- La déficience mentale

#### 17h00 Fin de la première journée

**Vendredi 17 janvier**

#### 09h00 Début de la formation

- La déficience visuelle
- La déficience motrice

#### 12h30-13h30 Déjeuner

- Mise en situation virtuelle dans un Office de Tourisme ou un hébergement
- Complétion du questionnaire d'évaluation des acquis de la formation et du questionnaire de satisfaction

#### 17h00 Fin de la formation

\*Atout France se réserve le droit de modifier le format (présentiel ou à distance) de ces formations, ainsi que leur date.

Document établi le 26/09/2024

